

## Communiqué de presse de SwissTabac

---

SwissTabac, la coopérative regroupant l'ensemble des planteurs de tabac de la Suisse a tenu son assemblée ordinaire le 21 juin 2024 à Volken (ZH). L'année tabacole 2023 restera un excellent millésime pour la production tabacole indigène avec des quantités moyennes récoltées par hectare de plus de 2'600 kg et avec des prix supérieurs au prix objectif, ce qui est le signe d'un niveau de qualité très élevé. L'année 2024, même si toutes les surfaces ont pu être plantées, soit 364 hectares, s'annonce d'ores-et-déjà difficile avec la météo très pluvieuse de ce printemps. Le point central de l'assemblée générale a été le renouvellement de la convention de soutien aux petits et moyens planteurs entre SwissTabac et la Société coopérative pour l'achat du tabac indigène. Après plusieurs mois de négociation, qui ont du tenir compte de la restructuration de BAT, un accord a pu être trouvé permettant de maintenir un haut niveau de qualité du tabac indigène et donnant des perspectives d'avenir aux familles paysannes cultivant du tabac dans notre pays. Le président de SwissTabac a également pris congé de deux membres du comité, Monsieur Marc Binder vice-président et membre du comité depuis 2002 et Monsieur Serge Bonny, membre du comité depuis 2011. Ces deux personnes, étant donné leur engagement exceptionnel en faveur de la filière, ont été nommées membres d'honneur de SwissTabac. Ils ont été remplacés par Monsieur Ruben Keller de Volken (ZH) et Monsieur Pascal Johner de Lurtigen (FR)

Pour plus d'informations :

Fabrice Bersier, président de SwissTabac, Tél. 078 737 87 47  
Francis Egger, secrétaire général de SwissTabac Tél. 079 280 69 66